



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :

Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada
Service national de passation de marchés

Télécopieur de soumission : 1-855-983-1808

Courriel de soumission : soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

RÉVISION 001 À UNE INVITATION À SE QUALIFIER

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Calgary, AB

Titre : Phase 1 - Banff, Phase 1 de l'entrée est, Parc national du Canada Banff	
N° de l'invitation : 5P468-23-0081/A	Date : 15 juin 2023
N° de modification : 001	
N° de référence du client : N/A	

L'invitation prend fin : À : 2 :00 PM Le : 20 juin 2023	Fuseau horaire : HAR
--	--------------------------------

F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
Adresser toute demande de renseignements à : Ken Lacanilao	
N° de téléphone : (587) 832-1894	N° de télécopieur : (855) 983-1808
Courriel : kenneth.lacanilao@pc.gc.ca	
Destination des biens, services et travaux de construction : Voir aux présentes	

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Adresse :	
N° de téléphone :	Courriel :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Signature :	Date :

Modification 001

Cette modification vise à apporter des distribuer l'information de la conférence des soumissionnaires des lieux tenue le « 13 juin 2023 »;

A. Renseignements sur la conférence des soumissionnaires

1. Participants à la conférence des soumissionnaires

Fournisseur	Nom du représentant
RAM Consulting	Marnie Williams
Quattro Constructors	Rick Morrison
Tsúut'ínà Nation	Luticia Miller
Apeiron Resources Ltd.	Nicole Dyck, Chris Skidmore
JDL Underground / Coalta Star	Bryan Kordyban
Apex Contracting	Graham Rogers
Stratus Electrical & Instrumentation	Dave Meyer, Mike Ewanchuk, Joey Tetarenko

B. Questions et réponses

- Q1.** Dans les critères d'évaluation de l'expérience de projet, lorsque vous parlez du soumissionnaire, voulez-vous dire le vrai titulaire du contrat, le titulaire autochtone du contrat, ou cela peut-il également inclure nos partenaires et les participants à nos disciplines?
- R1.** Au moins deux exemples de projets fournis doivent avoir été réalisés par le soumissionnaire en tant qu'entrepreneur principal (conformément aux exigences obligatoires). Si l'entité soumissionnaire est une coentreprise, comprenant deux entreprises, les projets réalisés par l'une ou l'autre des entreprises partenaires seront considérés comme de l'expérience acquise par l'entrepreneur principal.
- Q2.** Pouvez-vous expliquer ce qu'est la main-d'œuvre indigène obligatoire? Quelle serait l'exigence minimale à cet égard?
- R2.** Les critères d'évaluation ne comprennent pas d'exigences en matière de main-d'œuvre autochtone obligatoire. Toutefois, étant donné qu'il s'agit d'une Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA), l'entrepreneur retenu doit s'inscrire au répertoire des entreprises autochtones (REA). Selon le site Web des Services aux Autochtones Canada, pour être admissible au REA, « dans les cas où une ou plusieurs entreprises autochtones (telles que définies par les règles de la SAEA) sont impliquées dans un contrat avec une ou plusieurs entreprises non autochtones ou avec des entrepreneurs individuels, 33 % de la valeur monétaire totale du travail sous contrat doit être effectué par les entreprises autochtones ». Vous trouverez plus de renseignements sur le répertoire des entreprises autochtones sur le site : <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1100100033057/1610797769658>.
- Q3.** Devons-nous être inscrits au répertoire des entreprises autochtones pendant la période de soumission des appels d'offres des phases 1 et 2?
- R3 :** L'entité soumissionnaire doit pouvoir s'inscrire au répertoire des entreprises autochtones (REA) pour soumettre une offre. Toutefois, l'entité soumissionnaire doit être inscrite au REA avant l'attribution du contrat. Les soumissionnaires sont encouragés à commencer leur processus d'inscription afin d'éviter tout retard.

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.